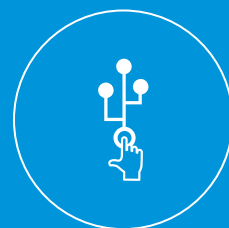


Les droits de préemption « commerciaux » et du locataire d'habitation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Débutant
Initié

OBJECTIF

Améliorer sa pratique
quotidienne
Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissance
sommaire des droits
de préemption à
l'occasion des ventes



PLUS-VALUE

Permet d'avoir
une vision globale
des droits de
préemption existants

La modification des droits de préemption et leur cumul rendent indispensable leur connaissance afin de sécuriser vos transactions, qu'il s'agisse de ventes d'immeubles ou de fonds de commerce.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Se repérer dans la jungle de ces droits de préemption
- Permettre au praticien de délimiter leurs champs d'application respectifs
- Connaître les difficultés pratiques et litiges relatifs à leur purge
- Sécuriser ainsi les transactions



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Formation intégrant l'actualité législative : lois ALUR, ESS, PINEL, MACRON, ELAN et PACTE
- Exemples concrets et illustrations jurisprudentielles



FORMATEUR

Éric MORGANTINI
Juriste consultant et Animateur de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

LES DROITS DE PRÉEMPTION « COMMERCIAUX »
ET DU LOCATAIRE D'HABITATION

- Droit des obligations, contrats et biens
- Droit commercial

- 1h · Le droit de préemption des communes en matière commerciale
- 1h · Le droit à l'information des salariés en cas de vente de fonds de commerce ou de cession de participation majoritaire
- 1h · Le droit de préemption du locataire commercial
- 1h · Le congé pour vendre
- 1h · Le droit de préemption consécutif à la première vente après division ou subdivision
- 1h · La vente d'un immeuble de plus de cinq logements
- 1h · Les ventes à la découpe : les accords collectifs